



Dimanche 26 Janvier 2025

**Championnat départemental individuel Kumite
Minimes, Cadets, Juniors, Seniors
Open départemental individuel Kumite Vétérans**

**Direction Technique Départementale
Compléments d'informations**

Lieu : Gymnase de Montalieu-Vercieu, 78 rue du Bugey
38390 Montalieu-Vercieu

Programme :

8h00 à 8h30 : Contrôle Séniors Masculins et Féminines

8h30 à 9h00 : Contrôle Cadets Masculins et Féminines

10h00 à 10h30 : Contrôle Vétérans Masculins et Féminines

13h30 à 14h00 : Contrôle Minimes Masculins et Féminines

14h00 à 14h30 : Contrôle Juniors Masculins et Féminines

Début de la compétition à 9h15

Remise des récompenses à la fin de chaque catégorie

Les inscriptions sont à effectuer en ligne par les clubs sur le site **FFK/Compétitions** (lien <https://www.ffkcompetition.fr/>) **au plus tard le Jeudi 23 Janvier 2025. Passée cette date aucune inscription ne sera possible.** Le compétiteur doit être licencié pour la saison 2024- 2025 au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.

Pour le contrôle des catégories Minimes, Cadets, Juniors et Séniors il est demandé de présenter une pièce d'identité justifiant la nationalité française. La présentation du passeport sportif FFK est exigée ainsi qu'une autorisation parentale remplie et signée par un des parents pour les mineurs (dans le passeport sportif ou sur formulaire papier). Le modèle « papier » de l'Autorisation Parentale 2024-2025 est disponible en suivant le lien suivant : <https://www.ffkarate.fr/competitions/>

Nous vous rappelons que chaque compétiteur devra se présenter avec son passeport sportif en règle, un karategi blanc avec ceintures rouge et bleue, ainsi que ses protections homologuées bleues et rouges (gants, protèges pied, protèges tibia, plastrons), coquille pour les masculins, possibilité de T-shirt blanc pour les féminines ...).

Le port de bijoux (chaines, bracelets, boucles d'oreilles, ...), ainsi que de barrettes ou épingles dans les cheveux, n'est pas autorisé et le port de lunettes est interdit pendant les combats. Toutes les informations sont disponibles en pages 6 et 7 du Règlement d'Arbitrage Karaté 2024-2025 (lien ci-dessous).

Les compétitions pour toutes les catégories se dérouleront en application des règles et consignes définies dans les documents fédéraux suivants :

- Règlement Arbitrage Karaté 2024-2025
- Règlement Compétitions Karaté 2024-2025

Lien : <https://www.ffkarate.fr/competitions/reglementation-competitions-darbitrage/>

Seuls les Coaches présentant leur carte officielle de Coach pourront être présents et assis en bord de tatamis pendant les combats des compétiteurs de leur club.

Il est demandé à toutes et à tous (compétiteurs, coaches, professeurs, accompagnateurs, spectateurs, ...) de respecter les décisions arbitrales et d'avoir un comportement raisonné.

En cas de besoin de plus d'informations vous pouvez contacter par mail :

technique.cdki@gmail.com

Merci de respecter ces consignes pour un bon déroulement de la compétition

Le Directeur Technique Départemental